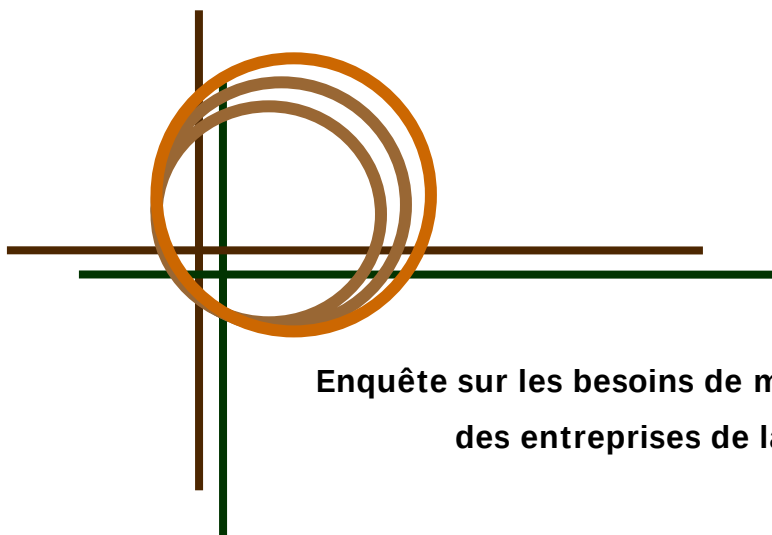




**Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation  
des entreprises de la Municipalité de Baie-James**

Décembre 2011

# SOMMAIRE EXÉCUTIF POUR LA MUNICIPALITÉ DE BAIE-JAMES

## Contexte de la démarche et objectifs

L'Enquête sur les besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises de la région du Nord-du-Québec visait quatre objectifs principaux :

- Identifier les besoins de main-d'œuvre et de formation des entreprises de cinq employés et plus du Nord-du-Québec issues de plusieurs secteurs d'activité.
- Améliorer les interventions des services publics d'emploi.
- Établir les priorités, notamment en regard de la formation de la main-d'œuvre en entreprise, ainsi qu'aux choix de secteurs d'activité et de professions dans des interventions spécifiques.
- Recenser, dans certains cas, les données nominatives et d'emplois des entreprises du Nord-du-Québec.

## Population cible et échantillonnage

La population ciblée était l'ensemble des entreprises de la région du Nord-du-Québec, territoire de la Jamésie<sup>1</sup>, comptant cinq employés et plus œuvrant dans les secteurs suivants :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <ul style="list-style-type: none"><li>• Agroalimentaire, forêt, bois;</li><li>• Extraction minière et activités de soutien à l'extraction minière;</li><li>• Services publics, construction, fabrication (autres secteurs);</li><li>• Commerces de gros et commerces de détail;</li><li>• Transport et entreposage;</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>• Industrie de l'information, industrie culturelle, finances, assurances, services immobiliers et services professionnels;</li><li>• Services administratifs, services de soutien, services de gestion et autres services, sauf les administrations publiques;</li><li>• Services d'enseignement, soins de santé et assistance sociale et administrations publiques;</li><li>• Arts, spectacles et loisirs, hébergement et services de restauration.</li></ul> |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

Selon les données de l'application LIC (liste des industries et commerce), le territoire de la Jamésie<sup>1</sup> de la région du Nord-du-Québec compte 755 entreprises qui emploient 9 037 personnes. Si l'on tient compte des secteurs d'activité retenus et de l'échantillonnage, nous disposons au total de 352 coordonnées d'établissements auprès desquels 239 entrevues téléphoniques ont été réalisées. Ajoutons que l'ensemble de ces 239 entreprises compte 7 144 employés. Plus spécifiquement, pour la Municipalité de Baie-James, mentionnons que **27 entreprises** ont été interrogées et qu'au total, ces entreprises emploient **870 personnes**. **Précisons que les résultats présentés dans ce rapport concernent uniquement ces 27 entreprises de la Municipalité de Baie-James.**

## Taux de réponse et marges d'erreur

Toutes les entrevues ont été réalisées entre le 9 mai et le 15 juin 2011. Le taux de réponse est de 93,1 % et la marge d'erreur maximale pour cet échantillon est de  $\pm 5,0$  %.

## Quelques notions pour le lecteur

**Embauches réalisées :** *Embauches que les employeurs ont réalisées durant les 12 mois précédant l'entrevue. Nous avons donc une lecture des embauches réalisées principalement en 2010.*

**Difficultés de recrutement :** *Professions pour lesquelles l'entreprise a rencontré des difficultés de recrutement durant les 12 mois précédant l'entrevue.*

**Mises à pied :** *Mises à pied permanentes ou d'une durée indéterminée pour les 12 mois précédant l'entrevue.*

**Postes vacants :** *Postes à combler lors de l'entrevue, à l'exception des postes devant être comblés par promotion ou mutation à l'intérieur de l'établissement.*

**Intentions d'embauche :** *Intentions d'embauche de nouveaux travailleurs mentionnées par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue. Nous avons donc une lecture des intentions d'embauche qui seront à combler principalement pour l'année 2011 et début 2012.*

**Intentions de mises à pied :** *Mises à pied permanentes ou d'une durée indéterminée pour les 12 mois suivant l'entrevue.*

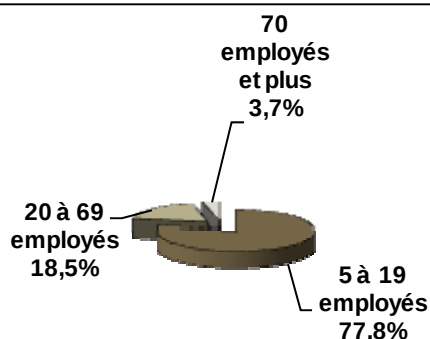
**Besoins de formation :** *Besoins de formation identifiés par les employeurs pour les 12 mois suivant l'entrevue en terme de professions et de nombre de postes touchés.*

<sup>1</sup> Le territoire de la Jamésie est constitué des villes de Chibougamau, Chapais, Lebel-sur-Quévillon et Matagami ainsi que la Municipalité de Baie-James.

## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

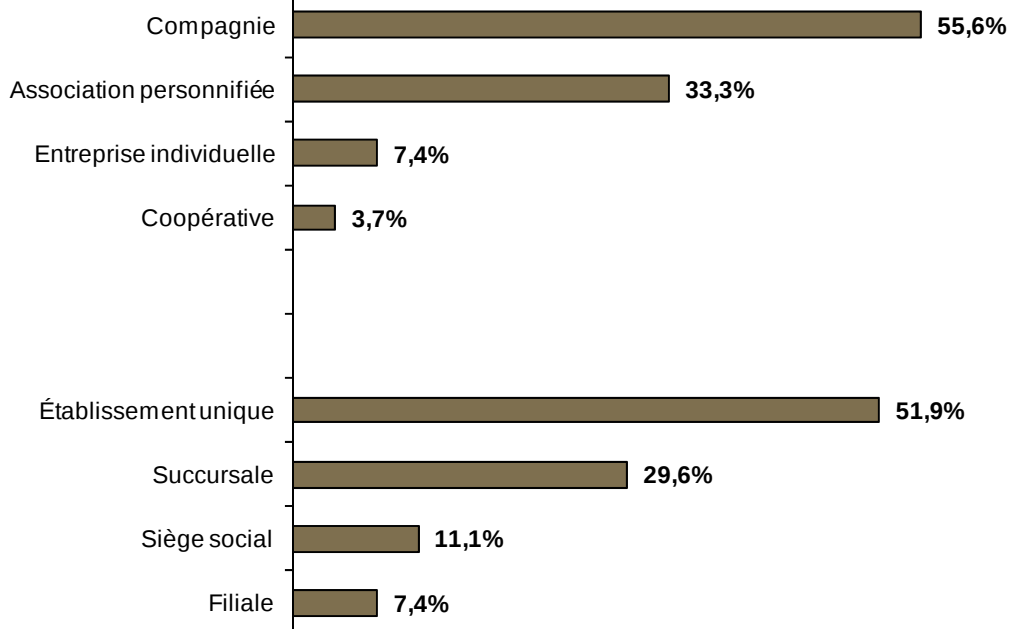
### Taille des entreprises

Parmi les entreprises interrogées, 3,7 % d'entre elles ont une taille de 70 employés et plus, représentant 63,2 % de l'ensemble des employés. De leurs côtés, les 18,5 % d'entreprises comptant entre 20 et 69 employés gèrent 13,4 % des employés, alors que les 77,8 % des entreprises de 5 à 19 employés cumulent 23,3 % de l'ensemble des employés. Au total, cela représente 870 employés, dont 88,1 % travaillent à temps plein et 11,9 % à temps partiel.



### Forme juridique et dépendance

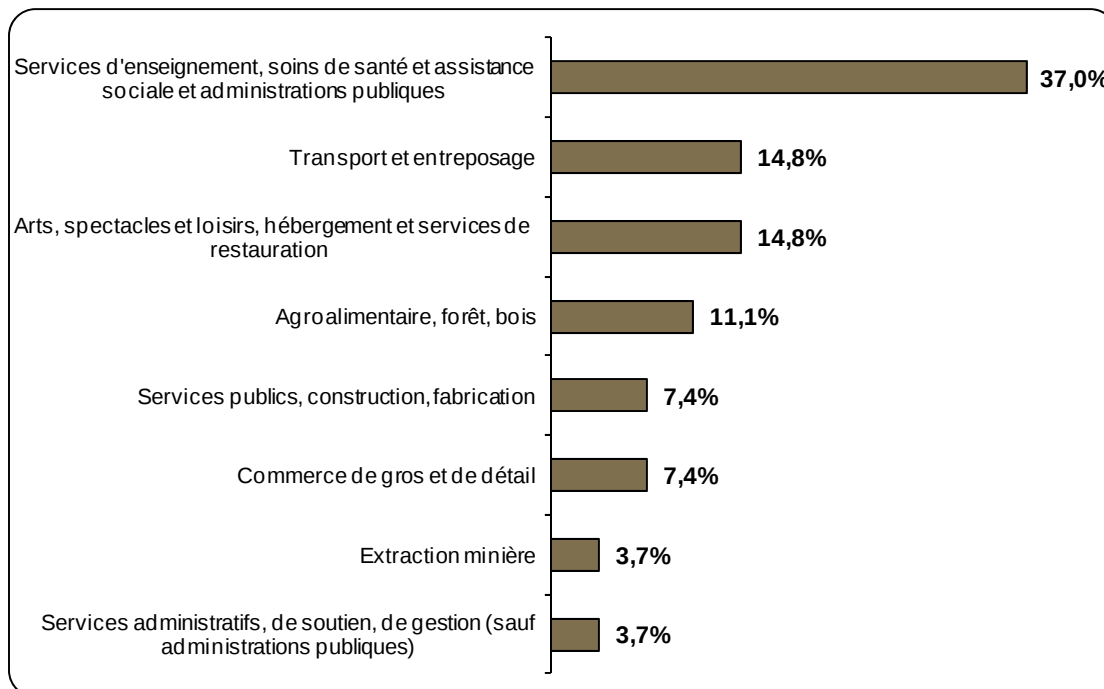
Les entreprises interrogées sont en forte proportion des compagnies (55,6 %) et, dans une moindre mesure, des associations personnifiées (33,3 %). Il s'agit aussi plus souvent d'un établissement unique (51,9 %) ou d'une succursale (29,6 %).



# CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

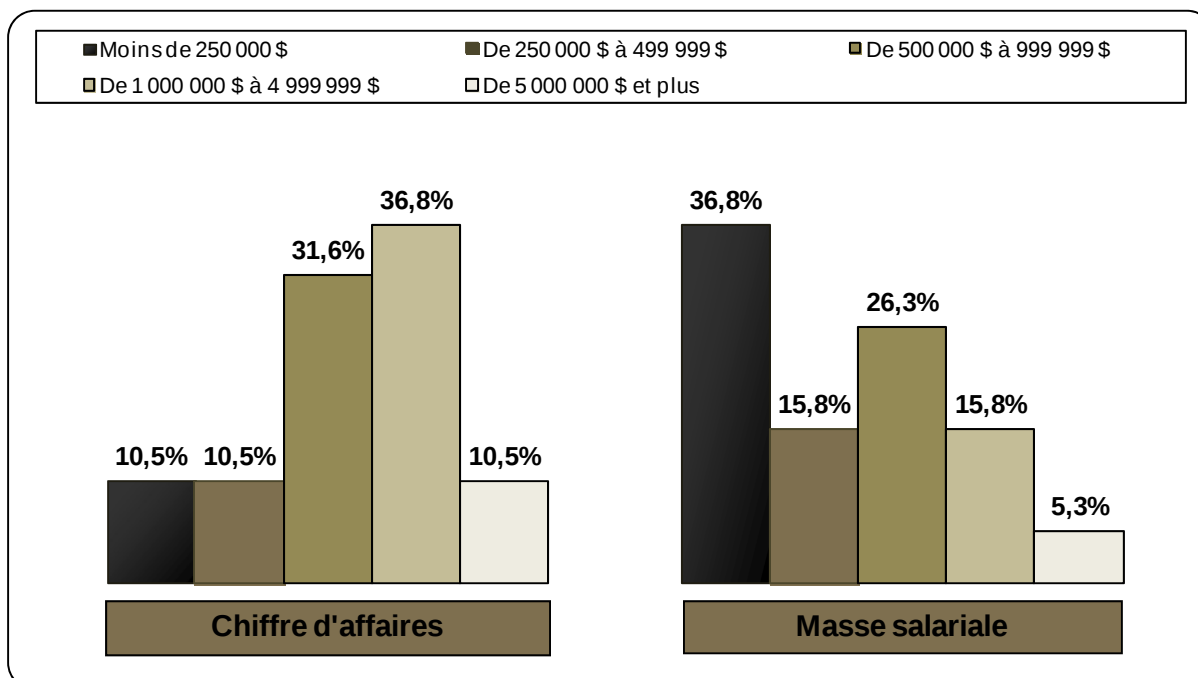
## Regroupement sectoriel des entreprises

C'est dans le secteur des services d'enseignement, des soins de santé, d'assistance sociale et des administrations publiques que l'on retrouve le plus grand nombre d'entreprises, soit 37,0 %. Ce secteur engage 10,8 % de l'ensemble des employés. Spécifions que le secteur de l'extraction minière compte, à lui seul, 63,2 % de l'ensemble des employés, même s'il ne représente que 3,7 % des entreprises.



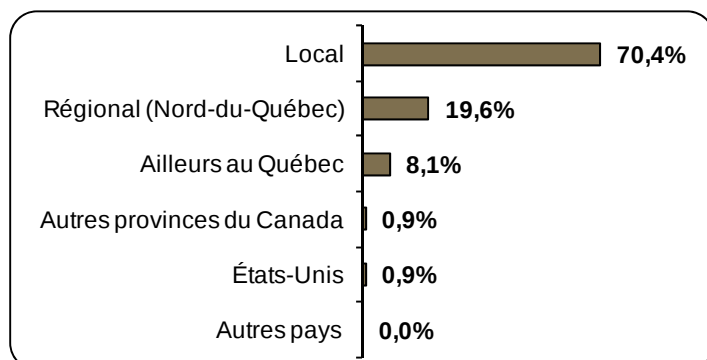
## Chiffre d'affaires et masse salariale des entreprises

Le chiffre d'affaires des entreprises varie entre 1 000 000 \$ et 4 999 999 \$ pour plus du tiers des entreprises (36,8 %) ou entre 500 000 \$ et 999 999 \$ pour 31,6 % d'entre elles, alors que la masse salariale, en 2010, se situait à moins de 250 000 \$ pour une plus grande part des entreprises de la région (36,8 %).



## CARACTÉRISTIQUES DES ENTREPRISES ENQUÊTÉES

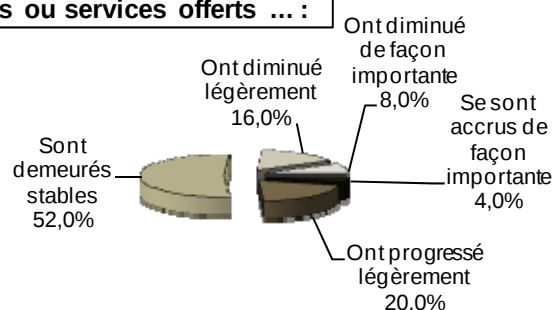
### Répartition des ventes ou des services de l'entreprise



Le graphique ci-contre indique la façon dont sont répartis les ventes ou les services des entreprises en 2010. On y voit que le marché local occupe la plus grande proportion (70,4 %), suivi de loin par le marché régional (19,6 %).

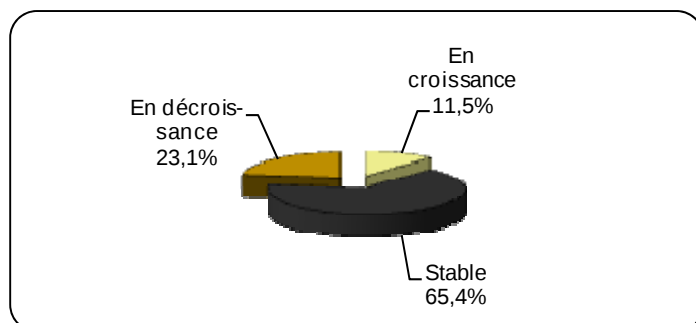
Au cours des trois dernières années, les ventes ou services d'une part importante des entreprises interrogées sont demeurés stables (52,0 %) et elles ont progressé légèrement dans une entreprise sur cinq (20,0 %).

#### Au cours des trois dernières années, vos ventes ou services offerts ... :



## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

### Évolution du nombre d'emplois dans l'entreprise



Au cours des douze derniers mois, le nombre maximal de travailleurs rémunérés d'une majorité d'entreprises est demeuré stable (65,4 %). Il s'avère en croissance dans 11,5 % des cas et en décroissance pour près du quart des entreprises (23,1 %).

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

**Tableau 1 : Nombre de postes concernés par l'embauche et les mises à pied réalisées, les difficultés de recrutement, les postes vacants, les intentions d'embauche et de mises à pied ainsi que les besoins de formation du personnel selon les grands groupes professionnels**

Le tableau 1 qui suit indique le nombre de postes et d'entreprises concernées par l'embauche et les mises à pied réalisées au cours des douze derniers mois, les postes vacants au moment de l'entrevue, les intentions d'embauche et les mises à pied mentionnées pour les douze mois suivant l'entrevue et les besoins de formation du personnel, de même que le nombre d'entreprises ayant mentionné avoir des difficultés de recrutement selon les grands groupes professionnels. Le tableau 2 (page 6 et 7) présente ces mêmes concepts selon les principales professions concernées.

| Municipalité de Baie-James                                                                                             |                                                  |                                                   |                                                 |                                                               |                                                                    |                                                          |                                                                      |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------|
|                                                                                                                        | Nombre<br>d'embauches<br>des 12 derniers<br>mois | Nombre de mises<br>à pied des 12<br>derniers mois | Nombre de<br>postes vacants<br>durant l'enquête | Nombre<br>d'intentions<br>d'embauche des<br>12 prochains mois | Nombre<br>d'intentions de<br>mises à pied des<br>12 prochains mois | Nombre de<br>postes ayant<br>des besoins<br>de formation | Postes avec<br>difficultés de<br>recrutement des<br>12 derniers mois |
| Nombre et pourcentage d'entreprises concernées                                                                         | (N=22) - 81,5 %                                  | (N=6) - 27,3 %                                    | (N=9) - 33,3 %                                  | (N=8) - 40,0 %                                                | (N=3) - 12,5 %                                                     | (N=20) - 80,0 %                                          | (N=6) - 27,3 %                                                       |
| Grands groupes professionnels                                                                                          | Nombre de postes                                 | Nombre de postes                                  | Nombre de postes                                | Nombre de postes                                              | Nombre de postes                                                   | Nombre de postes                                         | Nombre d'entreprises                                                 |
| Cadres supérieurs                                                                                                      | 0                                                | 0                                                 | 1                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 2                                                        | 0                                                                    |
| Cadres intermédiaires et autre personnel de gestion                                                                    | 1                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 2                                                        | 1                                                                    |
| Personnel professionnel en gestion des affaires et finances                                                            | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel spécialisé en administration et en travail de bureau                                                         | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel de bureau                                                                                                    | 5                                                | 1                                                 | 0                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 8                                                        | 0                                                                    |
| Personnel professionnel des sciences naturelles et appliquées                                                          | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel technique relié aux sciences naturelles et appliquées                                                        | 6                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 7                                                        | 0                                                                    |
| Personnel professionnel des soins de santé                                                                             | 9                                                | 0                                                 | 2                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 3                                                        | 1                                                                    |
| Personnel technique et personnel spécialisé du secteur de la santé                                                     | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel de soutien des services de santé                                                                             | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel professionnel des sciences sociales, enseignement, administration publique et religion                       | 2                                                | 0                                                 | 2                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 2                                                                    |
| Personnel paraprofessionnel du droit, services sociaux, enseignement et religion                                       | 4                                                | 0                                                 | 2                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 11                                                       | 1                                                                    |
| Personnel professionnel des arts et de la culture                                                                      | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel technique et personnel spécialisé des arts, culture, sports et loisirs                                       | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel spécialisé de la vente et des services                                                                       | 23                                               | 0                                                 | 3                                               | 4                                                             | 0                                                                  | 24                                                       | 2                                                                    |
| Personnel intermédiaire de la vente et des services                                                                    | 22                                               | 3                                                 | 6                                               | 2                                                             | 0                                                                  | 16                                                       | 0                                                                    |
| Personnel élémentaire de la vente et des services                                                                      | 17                                               | 17                                                | 2                                               | 3                                                             | 26                                                                 | 0                                                        | 2                                                                    |
| Personnel des métiers et personnel spécialisé dans la conduite du matériel de transport et de la machinerie            | 20                                               | 8                                                 | 2                                               | 12                                                            | 5                                                                  | 10                                                       | 0                                                                    |
| Personnel intermédiaire en transport, en machinerie, en installation et en réparation                                  | 6                                                | 9                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 15                                                       | 0                                                                    |
| Personnel de soutien des métiers, manoeuvres et aides d'entreprise en construction et autre personnel assimilé         | 4                                                | 0                                                 | 0                                               | 8                                                             | 0                                                                  | 2                                                        | 0                                                                    |
| Personnel spécialisé du secteur primaire                                                                               | 30                                               | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 300                                                      | 0                                                                    |
| Personnel intermédiaire du secteur primaire                                                                            | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel élémentaire du secteur primaire                                                                              | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel de supervision et personnel spécialisé dans la transformation, la fabrication et services d'utilité publique | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel relié à la transformation, à la fabrication et au montage                                                    | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| Personnel élémentaire dans la transformation, la fabrication et les services d'utilité publique                        | 0                                                | 0                                                 | 0                                               | 0                                                             | 0                                                                  | 0                                                        | 0                                                                    |
| <b>TOTAL</b>                                                                                                           | <b>149</b>                                       | <b>38</b>                                         | <b>20</b>                                       | <b>35</b>                                                     | <b>31</b>                                                          | <b>400</b>                                               | <b>9</b>                                                             |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

**Tableau 2 : Principales professions concernées par l'embauche et les mises à pied réalisées, les difficultés de recrutement et les postes vacants**

### EMBAUCHE RÉALISÉE (N = 149)

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines | 20,1 % |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 10,1 % |
| ▪ Cuisiniers                                                 | 7,4 %  |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                    | 6,7 %  |
| ▪ Préposés à l'entretien ménager/nettoyage/travaux légers    | 6,0 %  |
| ▪ Infirmiers autorisés                                       | 6,0 %  |
| ▪ Pompiers                                                   | 4,7 %  |
| ▪ Guides d'activités récréatives et sportives de plein air   | 4,0 %  |
| ▪ Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne        | 4,0 %  |
| ▪ Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions/autobus     | 3,4 %  |

### DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT (N = 9)

|                                                       |        |
|-------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Enseignants aux niveaux primaire et préscolaire     | 22,2 % |
| ▪ Concierges d'immeubles                              | 11,1 % |
| ▪ Caissiers                                           | 11,1 % |
| ▪ Policiers (sauf cadres supérieurs)                  | 11,1 % |
| ▪ Cuisiniers                                          | 11,1 % |
| ▪ Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance | 11,1 % |
| ▪ Infirmiers autorisés                                | 11,1 % |
| ▪ Directeurs d'autres services administratifs         | 11,1 % |

### MISES À PIED RÉALISÉES (N = 38)

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Préposés à l'entretien ménager/nettoyage/travaux légers    | 23,7 % |
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)            | 21,1 % |
| ▪ Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage      | 13,2 % |
| ▪ Préposés de stations-services                              | 13,2 % |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                     | 7,9 %  |
| ▪ Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions/autobus     | 5,3 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 5,3 %  |
| ▪ Conducteurs d'autobus/métro et autres transports en commun | 2,6 %  |
| ▪ Mécaniciens de motocyclettes et personnel assimilé         | 2,6 %  |
| ▪ Guides d'activités récréatives et sportives de plein air   | 2,6 %  |
| ▪ Commis de bureau généraux                                  | 2,6 %  |

### POSTES VACANTS (N = 20)

|                                                          |        |
|----------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                     | 20,0 % |
| ▪ Cuisiniers                                             | 15,0 % |
| ▪ Caissiers                                              | 10,0 % |
| ▪ Barmans/barmaids                                       | 10,0 % |
| ▪ Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance    | 10,0 % |
| ▪ Conseillers familiaux et matrimoniaux                  | 10,0 % |
| ▪ Infirmiers autorisés                                   | 10,0 % |
| ▪ Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions/autobus | 5,0 %  |
| ▪ Mécaniciens d'équipement lourd                         | 5,0 %  |
| ▪ Cadres supérieurs - administration publique            | 5,0 %  |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE

**Tableau 2 : Principales professions concernées par les intentions d'embauche et de mises à pied ainsi que les besoins de formation**

### **INTENTIONS D'EMBAUCHE (N = 35)**

|                                                             |        |
|-------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                   | 28,6 % |
| ▪ Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction | 22,9 % |
| ▪ Cuisiniers                                                | 11,4 % |
| ▪ Caissiers                                                 | 5,7 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                        | 5,7 %  |
| ▪ Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance       | 5,7 %  |
| ▪ Infirmiers autorisés                                      | 5,7 %  |
| ▪ Réceptionnistes et standardistes                          | 5,7 %  |
| ▪ Mécaniciens et réparateurs automobiles/camions/autobus    | 2,9 %  |
| ▪ Mécaniciens d'équipement lourd                            | 2,9 %  |
| ▪ Préposés à l'entretien ménager/nettoyage/travaux légers   | 2,9 %  |

### **INTENTIONS DE MISES À PIED (N = 31)**

|                                                           |        |
|-----------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Préposés à l'entretien ménager/nettoyage/travaux légers | 38,7 % |
| ▪ Serveurs au comptoir, aides de cuisine                  | 38,7 % |
| ▪ Machinistes et vérificateurs d'usinage et d'outillage   | 16,1 % |
| ▪ Préposés de stations-services                           | 6,5 %  |

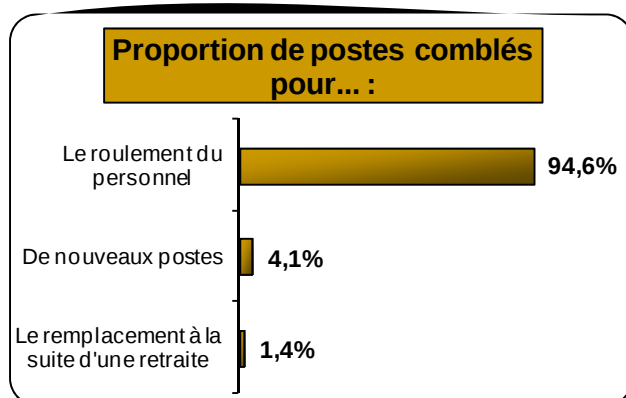
### **BESOINS DE FORMATION (N = 400)**

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| ▪ Mineurs d'extraction et de préparation, mines souterraines | 75,0 % |
| ▪ Pompiers                                                   | 3,2 %  |
| ▪ Éducateurs et aides-éducateurs de la petite enfance        | 2,7 %  |
| ▪ Conducteurs de camion                                      | 2,5 %  |
| ▪ Charpentiers-menuisiers                                    | 2,0 %  |
| ▪ Serveurs d'aliments et de boissons                         | 1,7 %  |
| ▪ Policiers (sauf cadres supérieurs)                         | 1,5 %  |
| ▪ Spécialistes du contrôle de la circulation aérienne        | 1,5 %  |
| ▪ Conducteurs d'équipement lourd (sauf les grues)            | 1,2 %  |
| ▪ Guides d'activités récréatives et sportives de plein air   | 1,2 %  |
| ▪ Cuisiniers                                                 | 1,2 %  |
| ▪ Barmans/barmaids                                           | 1,0 %  |
| ▪ Infirmiers autorisés                                       | 0,7 %  |
| ▪ Commis aux achats et à l'inventaire                        | 0,7 %  |
| ▪ Réceptionnistes et standardistes                           | 0,7 %  |

Note : Voir à la page 1 « Quelques notions pour le lecteur » afin d'obtenir la définition des concepts.

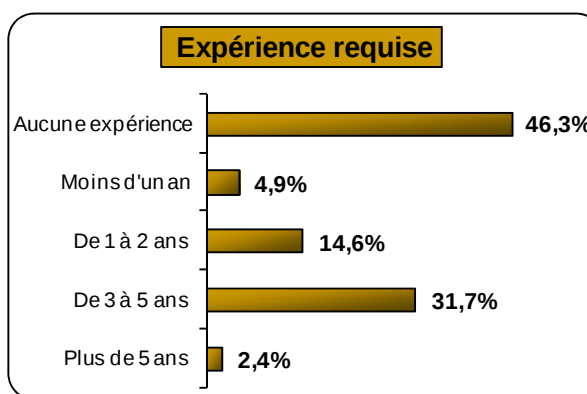
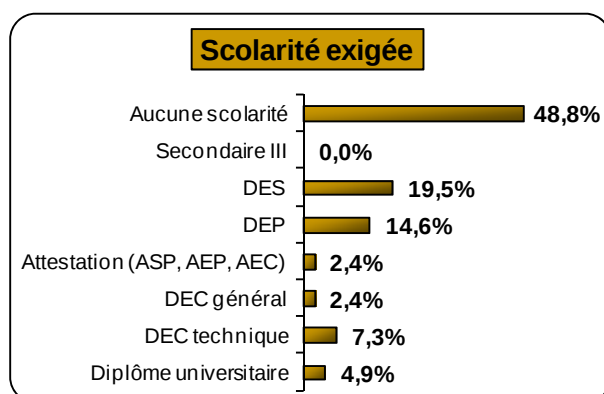
## VOLET MAIN-D'ŒUVRE - EMBAUCHE ANTÉRIEURE

### Raisons d'embauche



Parmi les entreprises ayant embauché de nouveaux travailleurs au cours des douze derniers mois (81,5 %), le graphique ci-contre indique qu'on a engagé 94,6 % du personnel pour le roulement du personnel, 4,1 % pour combler de nouveaux postes et 1,4 % pour des remplacements à la suite d'une prise de retraite.

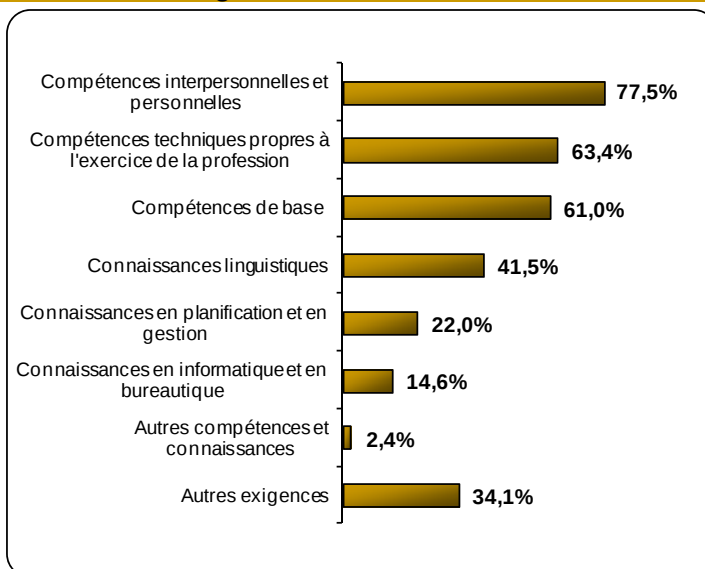
### Scolarité et expérience demandées



En ce qui a trait au niveau de scolarité minimale et de l'expérience requise pour les embauches qui ont été faites au cours des douze derniers mois, on note aux graphiques ci-dessus que de façon générale une plus grande proportion d'entreprises n'exige aucune scolarité (48,8 %) ou expérience (46,3 %).

### Compétences et connaissances exigées à l'embauche

Toujours en lien avec les embauches effectuées au cours des douze derniers mois, le graphique ci-contre présente les principales compétences et connaissances exigées<sup>2</sup>. Il s'agit le plus souvent de compétences interpersonnelles et personnelles (77,5 %), de compétences techniques propres à l'exercice de la profession (63,4 %) et/ou de compétences de base (61,0 %).



<sup>2</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'une compétence ou connaissance.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE - DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT

Au cours des 12 derniers mois,  
les entreprises ... :

N'ont pas  
rencontré de  
difficulté  
72,7%



Ont  
rencontré  
des  
difficultés de  
recrutement  
27,3%

Les entreprises répondantes affirment dans une proportion de 27,3 % qu'au cours de la dernière année, elles ont rencontré des difficultés de recrutement, c'est-à-dire que des postes sont restés vacants au sein de leur entreprise pendant plus de quatre mois.

### Causes<sup>3</sup> des difficultés de recrutement rencontrées :

|                                          |        |
|------------------------------------------|--------|
| • Manque de candidats qualifiés          | 77,8 % |
| • Lieu de travail (éloignement)          | 77,8 % |
| • Manque de candidats compétents         | 44,4 % |
| • Manque de candidats expérimentés       | 44,4 % |
| • Salaire                                | 33,3 % |
| • Durée du travail irrégulière           | 33,3 % |
| • Lacunes dans les qualités personnelles | 22,2 % |
| • Milieu de travail                      | 11,1 % |
| • Horaire de travail                     | 11,1 % |
| • Connaissances linguistiques            | 11,1 % |
| • Autres                                 | 11,1 % |

### Conséquences<sup>3</sup> des difficultés de recrutement :

|                                           |        |
|-------------------------------------------|--------|
| • Embaucher des candidats moins qualifiés | 66,7 % |
| • Réorganisation du travail               | 66,7 % |
| • Faire appel à la sous-traitance         | 33,3 % |
| • Prolonger les heures supplémentaires    | 33,3 % |
| • Former les employés en place            | 33,3 % |
| • Perdre des contrats                     | 16,7 % |

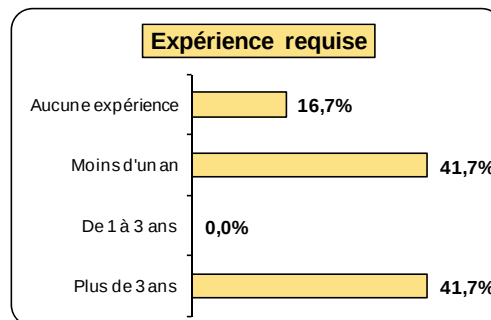
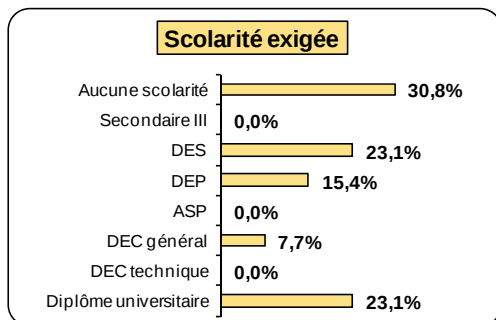
Les principales causes liées aux difficultés de recrutement des douze derniers mois sont le manque de candidats qualifiés (77,8 %) et l'éloignement du lieu de travail (77,8 %), alors que les principales conséquences générées par ces difficultés impliquent l'embauche de candidats moins qualifiés (66,7 %) et une réorganisation du travail (66,7 %).

<sup>3</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET MAIN-D'ŒUVRE - POSTES VACANTS

### Scolarité et expérience demandées

Du côté des entreprises ayant affirmé avoir des postes vacants au moment de l'entrevue (33,3 %), on constate aux graphiques ci-dessous que de façon générale une plus grande proportion d'entreprises n'exige aucune scolarité (30,8 %), mais une expérience de moins d'un an (41,7 %) ou de plus de trois ans (41,7 %).

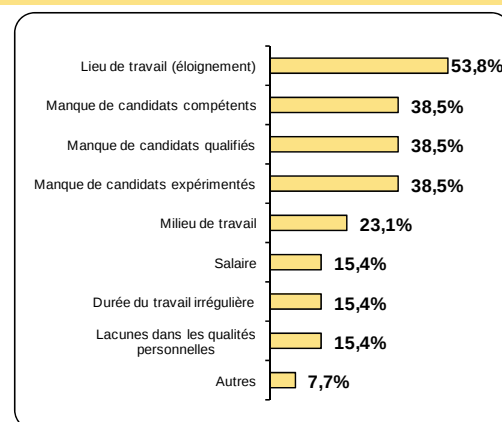


### Conditions salariales

En ce qui a trait aux conditions salariales offertes par les entreprises pour leurs postes vacants, le taux horaire minimum varie de 9,00 \$ à 38,34 \$, pour une moyenne de 17,95 \$, alors que le taux horaire maximum offert passe de 12,00 \$ à 33,14 \$, représentant une moyenne de 22,57 \$.

### Difficultés de recrutement actuelles

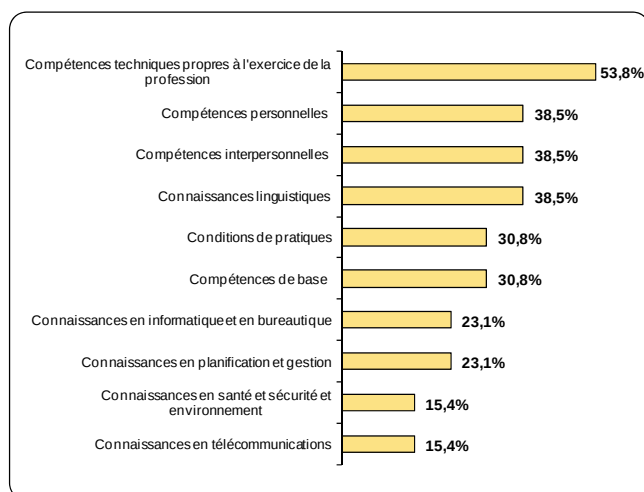
Par ailleurs, on constate au graphique ci-contre que les principales causes<sup>4</sup> des difficultés de recrutement pour les postes qui sont vacants au moment de l'entrevue sont l'éloignement du lieu de travail (53,8 %) ainsi que le manque de candidats compétents (38,5 %), qualifiés (38,5 %) et expérimentés (38,5 %).



### Compétences recherchées ayant trait aux causes de difficultés de recrutement

Les principales compétences recherchées<sup>4</sup> ayant trait aux causes de difficultés de recrutement sont les compétences techniques propres à l'exercice de la profession (53,8 %).

Enfin, ajoutons que l'ensemble des entreprises (100 %) concernées accepterait qu'Emploi-Québec rende disponibles leurs besoins en main-d'œuvre (postes vacants) auprès des chercheurs d'emploi.

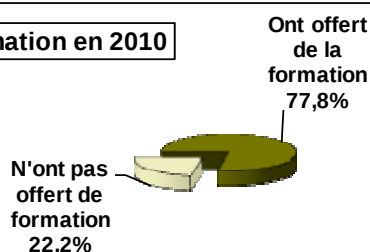


<sup>4</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET FORMATION

### Formation offerte aux employés en 2010

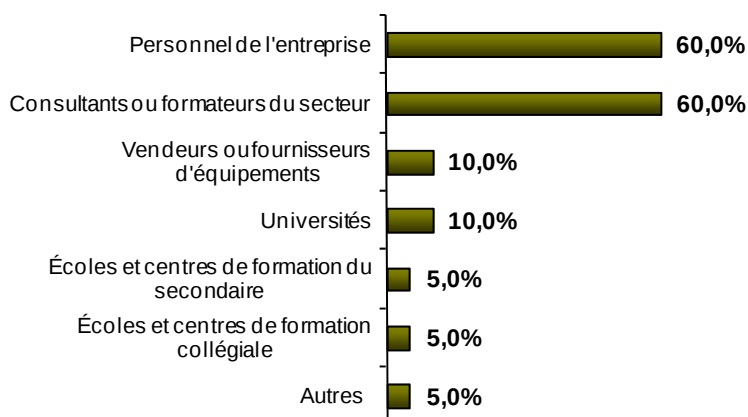
#### Formation en 2010



D'autre part, en ce qui a trait à la formation, précifions tout d'abord que 77,8 % des entreprises ont offert des activités de formation à leurs employés au cours de l'année 2010.

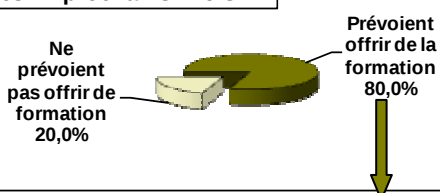
### Formateurs

Pour ces formations offertes en 2010, les formateurs<sup>5</sup> sont plus souvent du personnel de l'entreprise (60,0 %) et des consultants ou formateurs du secteur (60,0 %).



### Formation planifiée pour les 12 prochains mois

#### Formation planifiée au cours des 12 prochains mois



Maintenant, en ce qui a trait à la formation prévue au cours des douze prochains mois, on note au graphique ci-contre que 80,0 % des entreprises prévoient que certains de leurs employés (incluant le personnel-cadre) participeront à des activités de formation.

#### Nature des formations planifiées pour les douze prochains mois :

- |                                                                |        |
|----------------------------------------------------------------|--------|
| • Compétences techniques propres à l'exercice de la profession | 82,1 % |
| • Connaissances en informatique et en bureautique              | 42,9 % |
| • Compétences interpersonnelles et personnelles                | 21,4 % |
| • Connaissances en planification et en gestion                 | 21,4 % |
| • Compétences de base                                          | 3,6 %  |
| • Connaissances linguistiques                                  | 3,6 %  |
| • Autres compétences et connaissances                          | 10,7 % |

Quant à la nature de ces formations planifiées pour les douze prochains mois, les principales compétences ou connaissances<sup>5</sup> à acquérir pour les employés sont, de loin, des compétences techniques propres à l'exercice des professions (82,1 %).

<sup>5</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET FORMATION

### Difficultés liées à la formation

Dans l'ensemble, 37,0 % des entreprises mentionnent éprouver des difficultés à réaliser des activités de formation.

Éprouvent des difficultés à réaliser des activités de formation

37,0%



N'en éprouvent pas  
63,0%

#### Difficultés rencontrées pour les activités de formation<sup>6</sup> :

- |                                                                                                 |        |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| • Remplacement des personnes à former sans ralentir la production ou le service                 | 70,0 % |
| • Cours non disponibles ou mal adaptés                                                          | 60,0 % |
| • Coûts des activités de formation trop élevés                                                  | 40,0 % |
| • Manque de temps ou de personnel pour organiser les activités de formation                     | 40,0 % |
| • Méconnaissance des services et programmes offerts par les maisons d'enseignement de la région | 10,0 % |
| • Autres                                                                                        | 10,0 % |

Les principales difficultés rencontrées sont surtout des difficultés liées au remplacement des personnes à former sans ralentir la production ou le service (70,0 %) et à la disponibilité ou à l'adaptation des cours (60,0 %).

## VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Personne responsable de la gestion des ressources humaines

Par ailleurs, 59,3 % des entreprises affirment avoir une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans leur établissement. En moyenne, 39 % de sa tâche est consacrée à cette responsabilité.

Ont une personne responsable de la gestion des ressources humaines dans l'entreprise

Non  
40,7%



Oui  
59,3%

<sup>6</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

### Difficultés en gestion des ressources humaines

On précise aussi que la principale difficulté rencontrée au sein de la gestion des ressources humaines s'avère le roulement du personnel (69,6 %) et le recrutement de personnel qualifié de la région du Nord-du-Québec (69,6 %). Viennent ensuite le recrutement de personnel qualifié de l'extérieur de la région du Nord-du-Québec (47,8 %), ainsi que la disponibilité et la qualité de la relève au sein des établissements (43,5 %).

| Difficultés rencontrées dans la gestion des ressources humaines <sup>7</sup> :  | %    |
|---------------------------------------------------------------------------------|------|
| Roulement du personnel                                                          | 69,6 |
| Recrutement de personnel qualifié de la région du Nord-du-Québec                | 69,6 |
| Recrutement de personnel qualifié de l'extérieur de la région du Nord-du-Québec | 47,8 |
| Disponibilité et qualité de la relève au sein de l'établissement                | 43,5 |
| Viellissement du personnel                                                      | 30,4 |
| Gestion prévisionnelle de la main-d'œuvre                                       | 30,4 |
| Gestion et supervision du personnel                                             | 26,1 |
| Absentéisme                                                                     | 21,7 |
| Qualité du service offert                                                       | 21,7 |
| Motivation du personnel                                                         | 21,7 |
| Compétences de base du personnel                                                | 13,0 |
| Adaptation du personnel aux nouvelles technologies                              | 13,0 |
| Conciliation travail-famille                                                    | 13,0 |
| Accidents de travail                                                            | 8,7  |
| Adaptation des finissants provenant des institutions scolaires                  | 8,7  |
| Respect des échéanciers                                                         | 4,3  |
| Autres problèmes                                                                | 4,3  |

### Moyens utilisés pour l'embauche

Le tableau ci-dessous montre les moyens utilisés habituellement par les entreprises pour recruter leur main-d'œuvre. On y voit que les moyens jugés les plus efficaces par une majorité d'entreprises sont le placement en ligne via [emploi.quebec.gouv.qc.ca](http://emploi.quebec.gouv.qc.ca) (52,0 %) et une publication interne ou une recommandation auprès du réseau de contacts (48,0 %).

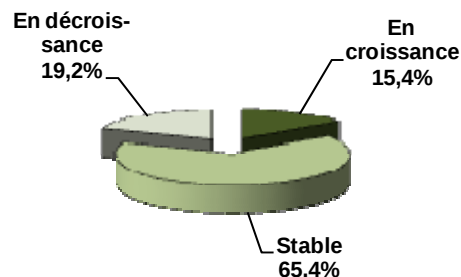
| Moyens utilisés pour l'embauche <sup>7</sup> :                                                | %    |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Placement en ligne via <a href="http://emploi.quebec.gouv.qc.ca">emploi.quebec.gouv.qc.ca</a> | 52,0 |
| Publication interne ou recommandation auprès de son réseau de contacts                        | 48,0 |
| Annonce dans les médias                                                                       | 28,0 |
| Banque de curriculum vitae de l'établissement                                                 | 28,0 |
| Événements promotionnels (portes ouvertes, salon de l'emploi, etc.)                           | 20,0 |
| Sites Internet liés à l'emploi                                                                | 16,0 |
| Publication ciblée (publisac, affiches, etc.)                                                 | 12,0 |
| Institut de formation                                                                         | 8,0  |
| Autres                                                                                        | 20,0 |

<sup>7</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un choix de réponse.

## VOLET INVESTISSEMENT À COURT OU MOYEN TERME

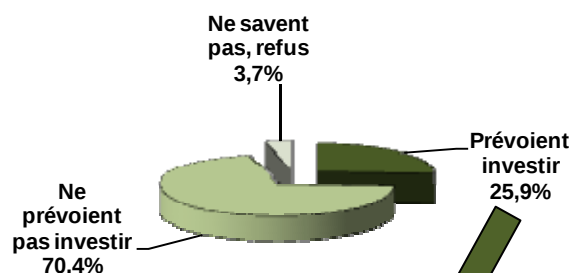
### Prévision de l'évolution du nombre d'employés

Les deux tiers des entreprises (65,4 %) croient que le nombre d'employés sera stable pour les deux prochaines années.



### Prévision d'investissement

Toujours pour les deux prochaines années, le quart des entreprises (25,9 %) prévoit effectuer un investissement dans l'entreprise. Ces investissements toucheront divers domaines comme indiqué dans l'encadré ci-dessous.



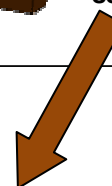
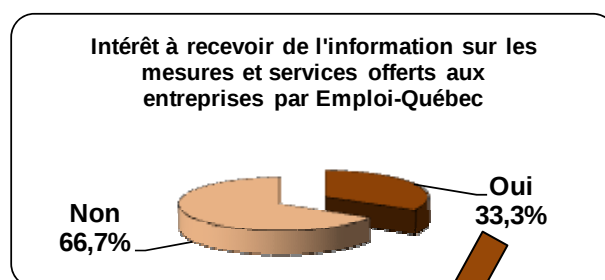
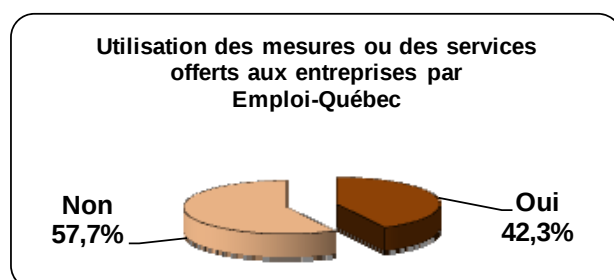
#### Précisions sur les investissements prévus<sup>8</sup> :

|                                                                                                                                                                            |        |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| • Machinerie ou équipement                                                                                                                                                 | 33,3 % |
| • Acquisition ou développement de technologies liées à la gestion, à la bureautique, aux communications, à la conception et au développement de produits et services, etc. | 33,3 % |
| • Diversification de la gamme des produits et services                                                                                                                     | 33,3 % |
| • Développement de marché, de nouveaux territoires de vente ou de distribution                                                                                             | 33,3 % |
| • Recherche et développement                                                                                                                                               | 33,3 % |
| • Réalisation de contrats de sous-traitance pour le compte d'une ou plusieurs entreprises                                                                                  | 33,3 % |

<sup>8</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un type d'investissement.

## VOLET MESURES ET SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC

Enfin, ce dernier volet nous apprend que 42,3 % des entreprises ont utilisé les mesures ou les services offerts aux entreprises par Emploi-Québec et que le tiers (33,3 %) est intéressé à recevoir de l'information sur ces mesures et services. Les principaux sujets sur lesquels on souhaite discuter sont le recrutement de main-d'œuvre (76,9 %), le développement et la formation de la main-d'œuvre (69,2 %) ainsi que la détermination et la planification des besoins de main-d'œuvre (61,5 %).



### Sujets sur lesquels on souhaite discuter<sup>9</sup> :

|                                                              |        |
|--------------------------------------------------------------|--------|
| • Recrutement de main-d'œuvre                                | 76,9 % |
| • Développement et formation de la main-d'œuvre              | 69,2 % |
| • Détermination et planification des besoins de main-d'œuvre | 61,5 % |
| • Planification de la relève dans l'entreprise               | 38,5 % |
| • Information sur le marché du travail                       | 30,8 % |
| • Manque d'intérêt chez les employés                         | 23,1 % |

<sup>9</sup> Le total des pourcentages dépasse 100 %, car les répondants pouvaient nommer plus d'un sujet.